

livret d'accueil de la Crèche l'Espélidou



Bienvenue!

Mise à jour : avril 2021











le mot du Président

Chers parents,

Vous avez choisi de confier votre enfant à la Crèche multiaccueil l'Espélidou et nous vous remercions de votre confiance.

Depuis le 1^{er} janvier 2016, la Communauté de Communes Carmausin-Ségala est en charge de la gestion du multi-accueil L'Espélidou et a à Cœur de maintenir un service de qualité pour le bien-être quotidien des jeunes enfants de notre territoire.

Dédiée aux enfants de 2 mois à 4 ans, la crèche multi-accueil peut accueillir entre 35 et 40 enfants répartis en deux sections adaptées à leur âge et à leurs besoins.

Cette structure, composée d'une équipe qualifiée et d'une directrice infirmière puéricultrice, s'appuie sur un projet éducatif de qualité Visant l'épanouissement des tout-petits.

Afin que vous puissiez tout connaître du fonctionnement du multi-accueil, nous avons souhaité ce livret d'accueil qui présente la structure, son équipe et son fonctionnement.

Bienvenue!

Thierry SAN ANDRES

Vice-Président en charge de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse

Didier SOMEN

Président de la 3CS





présentation de la structure

La crèche se compose de deux sections :



LES BÉBÉS / MOYENS

15 enfants par jour de deux mois et demi à 18 mois



20 enfants par jour de 18 mois à 4 ans



L'organisation des temps de vie de Chaque secteur et l'aménagement des espaces de jeux sont pensés en fonction de l'âge, des rythmes et des besoins de Chacun des enfants accueillis.

l'équipe accueillante





la période dite d'adaptation FAISONS CONNAISSANCE

L'adaptation est une période plus ou moins longue qui permet au parent et à son enfant de découvrir et de s'approprier ensemble un nouveau lieu d'accueil, puis, dans un deuxième temps, de se séparer petit à petit sur des périodes de plus en plus longues. Le temps d'adaptation permet d'aider l'enfant à s'adapter à un nouveau lieu, à de nouvelles personnes et à des règles de vie en collectivité. Tout cela se fait en prenant le temps et en suivant le rythme des enfants.

L'objectif de l'adaptation est de mettre les personnes en confiance à travers une présentation mutuelle, un échange privilégié et une réponse adaptée aux interrogations et aux inquiétudes éventuelles.

Pendant cette période d'adaptation (2 semaines environ), deux professionnelles référentes accueilleront, rassureront et accompagneront l'enfant et sa famille. Peu à peu, le temps de présence de l'enfant à la crèche augmentera et inclura les différents temps de vie (activités, goûter, repas, sieste). Petit à petit, l'enfant pourra ainsi se détacher de ces deux professionnelles pour partir à la découverte de la structure dans son ensemble, en toute sécurité.



quelques points du règlement

La Crèche est ouverte du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30. Elle sera fermée une semaine durant les fêtes de fin d'année, une semaine aux vacances de printemps, trois semaines au

Le règlement complet est disponible à la Crèche.

mois d'août, le lundi de la St Privat et un pont dans l'année (appréciation du président de la 3CS).

Pour des raisons pédagogiques, l'accueil à la journée se fera le matin jusqu'à 9h30 et l'après-midi le départ se fera dès la fin de la sieste. Un code vous sera communiqué. Il permet d'ouvrir la porte d'entrée aux heures d'ouverture (de 7h30 à 9h30, de 12h à 13h et de 15h45 à 18h30).

Toute nouvelle personne susceptible de venir chercher votre enfant à la crèche doit être signalée à la directrice. L'enfant ne pourra lui être remis que sur présentation d'une pièce d'identité.

Les médicaments: Un antipyrétique pourra être administré à votre enfant en cas de température supérieure à 38.5 selon le protocole validé par le médecin référent de la crèche. Pour cela, une ordonnance délivrée par le médecin de votre enfant devra être fournie à l'entrée de votre enfant à la crèche et renouvelée tous les 3 mois.

Les médicaments ne peuvent être administrés durant le temps d'accueil sur la structure. Il appartient aux parents d'en avertir leur médecin traitant afin qu'il prescrive le traitement sur 2 prises (matin et soir). A titre exceptionnel et seulement pour des pathologies particulières et récurrentes (asthme et régurgitations) la directrice, son adjointe, l'infirmière puéricultrice ou les auxiliaires de puériculture déléguées administreront le traitement selon le PAI établi par le médecin traitant.

Congés: Votre contrat comporte un certain nombre de jours de congés déclarés.

La Crèche doit être avertie trois semaines avant le début des congés, afin que l'absence soit décomptée. Toute absence supplémentaire sera facturée.

Toute heure réservée auprès de la crèche est due. Pensez aussi que toute demi -heure entamée est due. si vous dépassez les horaires prévus dans votre contrat de 7 minutes ou plus, une demi-heure supplémentaire vous sera facturée. Tout changement de contrat devra être soumis à la directrice. S'il est accepté, il ne pourra être appliqué que le mois suivant la demande.



le trousseau de votre enfant

Lors de votre arrivée, il vous sera demandé de fournir :

- Un objet familier de la maison (sucette, doudou marqué au nom de l'enfant), qui fera le lien entre la maison et la Crèche
- Des vêtements de rechange marqués au nom de l'enfant (body, pantalon...)
- Un pyjama en deux parties pour les enfants à partir de 18 mois
- Des chaussons pour les enfants qui ont bien acquis la marche
- Une crème pour le change
- Le lait maternel ou le lait adapté 1^{er} et 2^e âge

La crèche fournit les repas et les goûters ainsi que les couches.





la vie à la crèche

Notre projet pédagogique (possibilité de le consulter à la crèche) est le fruit de temps de réflexions et d'échanges en équipe. Il vise à accueillir au mieux votre enfant à la crèche, dans des pratiques d'équipe cohérentes, en prenant en compte ses besoins, en respectant son rythme et son évolution.

Dans ses objectifs de travail, l'équipe de l'Espélidou privilégie l'écoute de l'enfant, les temps d'échange avec les familles, l'observation de chaque situation, afin de sécuriser votre enfant au sein de la structure et l'accompagner au mieux dans ses premiers pas vers la collectivité.







le doudou



Le doudou est un objet sécurisant pour l'enfant.

On le range à un endroit bien précis, toujours le même où « je peux le retrouver », dans une poche, bien accessible, où « je peux le prendre, le sentir, le toucher, voir s'il est toujours là, pour me rassurer... »

« Il est là quand je suis trop fâché, je le tape, je le lance, je le mords. Il est là quand je vais dormir, quand je suis triste, quand j'ai besoin de me détendre. Bref, il est là chaque fois que j'en ai besoin... et il y a des moments où je l'oublie... J'accepte de m'en défaire quand je suis suffisamment sécurisé. »

L'équipe laissera le doudou à l'enfant quand il en aura besoin. Néanmoins, nous pouvons quelquefois l'inciter à le ranger dans la poche établie à cet effet tout en respectant sa réponse et son désir.





les repas

Les repas et les goûters sont élaborés par la cuisine centrale de Carmaux :

Les menus sont affichés dans chaque section.

- Pour les bébés (5-18 mois), les légumes sont livrés par la cuisine centrale et sont épluchés, cuits et mixés à la crèche. Les purées sont adaptées à l'âge des enfants (mixé et mixé grossier). Le goûter consiste en un laitage simple (yaourt) ou un biberon de lait.
- Pour les grands (18 mois-3 ans) : les repas en morceaux sont livrés le matin, en liaison froide et réchauffés sur la structure, avant le repas. Les laitages pour le goûter sont aussi fournis par la cuisine centrale.

Le lait est fourni par les familles.

Le repas est un moment de convivialité et de plaisir. C'est aussi un temps d'échanges entre enfants et adultes où l'organisation est pensée pour créer une ambiance apaisante pour chacun. Le repas évolue en fonction de l'âge, du rythme et des capacités de chaque enfant :

- biberons pris dans les bras,
- premiers repas pris à la Cuillère dans une Chaise haute,
- à table, aidé par un adulte, puis tout seul comme un grand.



Afin de faire découvrir les saveurs et les goûts aux enfants, nous les encourageons toujours à goûter les aliments proposés. Par contre, nous ne forçons jamais un enfant à manger.

Chaque professionnelle s'adapte au rythme de l'enfant, entend son refus et adapte son accompagnement à l'évolution des Capacités de Chacun.



le sommeil



Le sommeil est un besoin vital, qui permet à l'enfant de récupérer de sa fatigue physique et psychologique, après une journée riche de découvertes.

L'aménagement des chambres a été réfléchi pour rassurer et sécuriser chaque enfant lorsqu'il va à la sieste.

Chaque lit occupe toujours la même place. Ainsi, l'enfant y établit ses limites de sécurité et y retrouve ce qui l'apaise contre l'angoisse de séparation.

Le secteur des bébés compte quatre chambres.

Ainsi, Chaque enfant peut dormir à son rythme, aux heures qui lui Conviennent, sans être réveillé par les autres.

L'équipe laisse toujours les enfants dormir et se réveiller à leur rythme. En aucun Cas, un enfant ne sera réveillé s'il a besoin de dormir.

En général, une ponne sieste n'empêche pas les enfants de dormir le soir : elle leur permettra de s'endormir plus Calmement, parfois un peu plus tard... mais dans de meilleures conditions.





l'acquisition de la propreté

Chaque enfant va à son rythme pour cette acquisition. Une maturation physiologique (sphincters), intellectuelle (prendre conscience de son corps) et affective sont nécessaires pour cette évolution. Il est important de ne pas exiger trop vite que l'enfant aille sur le pot, ce qui risquerait de le perturber et de retarder cette acquisition.



C'est aux environs de 2 ans et demi / 3 ans que la plupart des enfants n'ont plus de couche dans la journée. Plus on aura respecté le rythme de l'enfant, plus cela se passera aisément et rapidement.

Nous demandons aux parents de débuter l'apprentissage à la maison. Par la suite, l'équipe de professionnelles prend le relais en proposant à l'enfant d'aller sur le pot à chaque fois qu'on lui change la couche. Mais cela reste une invitation, il est important de ne pas forcer l'enfant. Personne ne peut décider à sa place dans ce domaine. Les enfants apprennent par imitation.

A la crèche, c'est en voyant ses copains aller aux toilettes que votre enfant aura envie de faire pareil pour devenir grand et faire comme les autres.





les temps d'échanges entre l'équipe et les familles

Plusieurs réunions entre les familles et l'équipe de la Crèche seront organisés dans l'année. Ces moments nous paraissent essentiels pour favoriser la rencontre parents-professionnels hors du temps de Crèche, pour que Chacun apprenne à mieux se connaître afin que vous et votre enfant accordiez toute votre confiance à l'équipe qui vous accueille durant l'année.

Plusieurs conseils de crèche seront aussi organisés, incluant 3 représentants des parents, 3 représentants du personnel de la crèche (dont la directrice), 1 élu de la communauté de communes de la 3CS et la coordinatrice petite enfance. N'oubliez pas que vos propositions nous aident à évoluer : ainsi, une boîte à idées est à votre disposition dans le hall d'entrée, pour que nous soumettions vos suggestions lors des conseils de crèche. Les délégués de parents sont des interlocuteurs privilégiés.







les projets

- La médiathèque : des sorties à la médiathèque sont régulièrement organisées.
- Lors de l'arrivée des beaux jours, les enfants cultivent leur petit jardin et dégustent leurs récoltes.
- Le projet passerelle : en fin d'année, des matinées dans les écoles sont organisées pour les plus grands.
- L'heure du livre et du conte : régulièrement, des conteuses viennent faire découvrir leurs histoires et leurs comptines aux bébés et aux plus grands.
- La maison de retraite: à travers diverses activités, des rencontres avec des résidents de la maison de retraite du Bosc sont mises en place. L'idée principale de ce projet est de créer un lien intergénérationnel, de permettre une ouverture sur l'extérieur (aux enfants et aux personnes âgées), de découvrir de nouveaux lieux, de nouvelles personnes.
- Dans l'année, des temps d'échanges sont organisés avec les enfants du Relais Assistantes Maternelles (activités en commun, spectacle de marionnettes...).
- Les sorties toute l'année (parc, sortie de fin d'année,...)
- Activités ou sorties communes avec les structures du secteur (intercommunales, associatives, privées...)



PETITS DÉTAILS pour faciliter la vie à la crèche...

- Marquez le prénom de votre enfant sur ses affaires (vêtements, casquettes, doudou, sucette...)
- N'apportez pas de petits objets ni de bijoux (voir règlement de fonctionnement) pour raisons de sécurité
- Apportez suffisamment et régulièrement des vêtements de rechange
- Pensez à ramener les vêtements prêtés par la crèche propres
- Prévenez-nous en cas d'absence le plus tôt possible
- Prévenez-nous si vous avez donné à votre enfant un médicament avant de venir à la Crèche
- Pensez à lire les panneaux d'affichage, à regarder dans les casiers et osez poser des questions au personnel.



Crèche l'Espélidou

9 bd Charles De Gaulle 81400 Carmaux 05 63 76 62 24 - creche.lespelidou@3c-s.fr

Communauté de Communes Carmausin-Ségala

Siège : 2 rue du Gaz 81400 Carmaux

05 63 36 14 03 - contact@3c-s.fr - www.carmausin-segala.fr